

Michèle LEFLON

Vice Présidente, Chargée de la formation professionnelle, et de l'orientation

Permanence

12, rue Jacquemart Templeux 08000 Charleville Mézières ☎ 03 24 56 40 43 06 08 93 84 93 昼 03 24 59 34 59 michele.leflon@orange.fr Charleville Mézières le 1 novembre 2011

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Monsieur le Ministre,

La suppression de 5 à 8 postes d'enseignants dans les lycées agricoles de Champagne Ardenne est annoncé pour la rentrée 2012, ce qui représente plus de 2% des emplois dans l'enseignement agricole public!

Ces destructions d'emplois s'ajoutent à celles déjà subies depuis de trop nombreuses années. Comment imaginer la disparition de postes supplémentaires dans des établissements déjà exsangues ?

Ces décisions si elles se confirment, se traduiraient par :

- des fermetures de classes ou de sections diminuant encore davantage l'offre de formation sur nos territoires alors que dans le même temps il y a une augmentation des demandes (+2.5% en septembre 2011);
- une augmentation du nombre d'heures supplémentaires déjà à la limite du supportable pour l'ensemble des personnels et en corollaire des enseignements qui ne sont plus dispensés tels que prévus par les référentiels de formation ;
- un taux d'encadrement élèves/enseignant en forte augmentation qui réduit considérablement l'aide apportée à chacun des élèves et qui contribue à des sorties scolaires sans qualification.
- une plus grande précarité pour les agents contractuels qui représentent déjà 21% des emplois dans l'enseignement agricole public champardennais. Les suppressions d'emploi annoncés sont en contradiction avec l'annonce d'une prochaine loi de déprécarisation qui n'aurait de sens que construite avec des moyens pour permettre une réelle titularisation des agents contractuels en poste depuis de longues années dans les établissements ;

De telles perspectives sont inacceptables car elles remettent en cause le devenir de l'Enseignement Agricole Public dans notre région et donc l'avenir des jeunes qui auraient fait le choix des métiers de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt, de la nature ou des territoires, dans une région où ces métiers ont une place essentielle.

Ces perspectives sont celles inscrites dans le budget 2012 et il me paraît essentiel, Monsieur le Ministre, qu'elles puissent être revues : l'enseignement est un investissement pour l'avenir, essentiel pour notre société.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.